

PARTENAIRES



Contact

Manon CASIMIR
06.32.51.07.01
cava23@fol-23.fr



2026



Certif'Asso

Le certificat de formation à la gestion associative

CERTIF'ASSO

Certificat de formation
à la gestion associative

De mars à mai 2026



QU'EST CE QUE LE CERTIF'ASSO ?

Le Certificat de formation à la gestion associative est là pour vous accompagner. Accessible, pratique et reconnu, il permet à tous les bénévoles, quel que soit leur parcours, de développer des compétences clés pour s'impliquer pleinement dans la vie associative.

- Gagner en confiance dans vos responsabilités
- Développer de nouvelles compétences
- Valoriser votre engagement dans votre parcours personnel, professionnel et associatif



CONDITIONS D'ACCÈS

Porteurs de projet

Jeunes en service civique

Bénévoles associatifs à partir de 16 ans

Toute personne ayant envie de découvrir la vie associative

ORGANISATION

La formation est divisée en 2 volets :

- FORMATION THÉORIQUE -

- Un tronc commun de 20 heures réparti en 4 modules de 5h
- 2 modules complémentaires de 5h pour compléter vos connaissances

- FORMATION PRATIQUE -

- D'une durée minimale de 15 jours sous tutorat pédagogique

Les bénévoles qui ont exercé des fonctions dirigeantes d'une durée totale de 24 mois, depuis moins de deux ans, peuvent valider leur acquis lors d'un entretien individuel

PROGRAMME DE LA FORMATION

De 9h30 à 12h et de 13h à 16h

Module 1 - Gouvernance et organisation

Samedi 14 mars

BIEN STRUCTURER SON ASSOCIATION

- Rôle et responsabilités des dirigeants associatifs ;
- Obligations et responsabilités civile et pénale ;
- Fonctionnement des instances décisionnelles ;
- Démarches administratives : création, modification, dissolution ;
- Elaboration des statuts et du règlement intérieur.



(Guéret)

Samedi 28 mars

Module 2 - Comprendre le fait associatif

LES BASES ESSENTIELLES

- Loi 1901 : une liberté publique et contractuelle ;
- Définition et structuration du projet associatif ;
- Différences entre une association et d'autres formes d'organisation
- Chiffres clés, structuration du paysage associatif français et têtes de réseaux



(Jarnages)

Module 3 - Mobiliser les acteurs

Samedis 4 et 22 avril

MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ASSOCIATION

- Statuts et rôles des bénévoles, volontaires et salariés ;
- Mobilisation, coordination et reconnaissance des bénévoles ;
- Fonction employeur, les premiers pas ;
- Le service civique, des missions différentes de l'emploi ;
- Les procédés simplifiés d'emploi.



(Guéret)

Samedi 25 avril

Module 4 - Finances associatives

MAÎTRISER LE BUDGET ET DIVERSIFIER SES RESSOURCES

- Principes comptables associatifs : méthodes comptables à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple)
- Financements privés : mécénat, sponsoring, crowdfunding ;
- Financements publics : demandes de subvention, reporting financier, dons ;
- Documents financiers clés : budget prévisionnel, plan de trésorerie, comptes.



(Guéret)

Modules 5 & 6 - Modules complémentaires

Samedis 16 et 23 mai

- Communication et visibilité : faire rayonner son association ;
- Dynamique collective et gestion des conflits.



(Guéret)